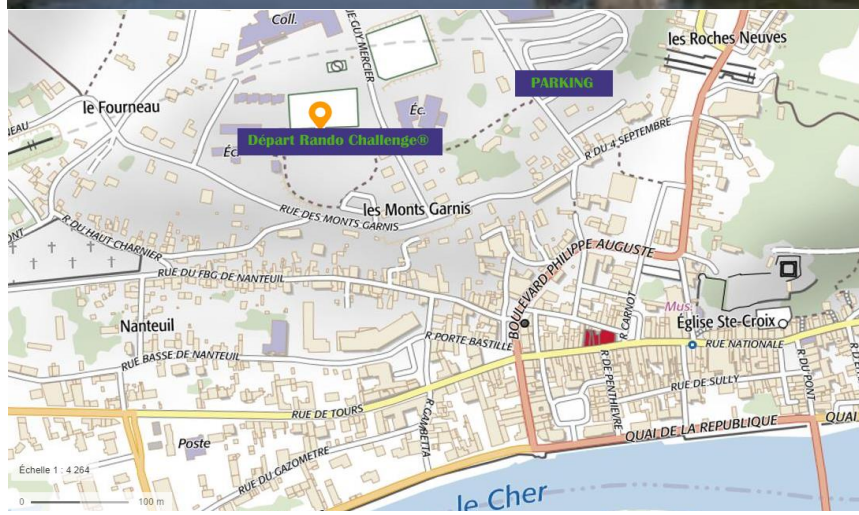




Nous contacter : 07 77 46 73 31  
 randochallengemontrichard@gmail.com



### Matériel nécessaire par équipe

- Une boussole (parcours expert),
- Un téléphone portable (pour votre sécurité),
- Une trousse de premiers secours,
- Un curvimètre (optionnel), un double décimètre pour calculer la longueur du parcours,
- du fil et une aiguille sont fournis par l'organisation.

### Votre Équipement

- Des chaussures adaptées,
- De l'eau en quantité suffisante,
- Des vêtements adaptés et de pluie si la météo est capricieuse,
- Un pique-nique, il n'y a pas de ravitaillement sur le parcours.

**Vous êtes joueur ?  
 Vous aimez les challenges ?  
 Vous pratiquez la randonnée de loisirs ?**

**Venez participer au  
 4<sup>e</sup> Rando Challenge® de Loir-et-Cher  
 le samedi 21 mai 2022 à  
 Montrichard Val de Cher**

**Découverte  
 Convivialité  
 Aventure**  
 RANDO CHALLENGE

## Règlement

### Organisation

Le samedi 21 mai, le CDRP 41 et les clubs de Montrichard, saint Aignan et Selles-sur-Cher organisent un rando challenge® ouvert à tous. Le rendez-vous est fixé à l'école primaire de Montrichard Val de Cher, 20 rue des Monts Garnis. 2 niveaux sont proposés : Expert (itinéraire, de 15 à 18 km tracé uniquement sur une carte) et Découverte (itinéraire de 10 à 12 km tracé sur une carte et balisé sur le terrain).

### Définition d'un rando challenge®

Un Rando challenge® est organisé par équipe. Chaque équipe doit parcourir un itinéraire donné à une vitesse fixée par l'organisation, communiquée le jour de la randonnée, et s'approcher le plus possible du temps de référence. Tout au long de leur parcours, les randonneurs doivent répondre à des questions (de type Affirmations à Choix Multiples – ACM) sur le patrimoine, la flore, la faune, l'histoire, l'observation, ...

### Composition des équipes

2 à 4 membres sans distinction d'âge ni de sexe. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte. Un adulte de l'équipe est capitaine. Les équipes se caractérisent par leur nom et l'identité du capitaine. L'organisateur se réserve le droit de refuser un nom d'équipe. Les animaux sont interdits.

### Inscription obligatoire

L'inscription, accompagnée du règlement (10€ par équipe, par chèque à l'ordre du Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Loir-et-Cher) doit être faite **avant le 14 mai 2022** et envoyée à : **Club des randonneurs du canton de Montrichard, Mairie de Montrichard val de Cher, 25 rue Nationale, 41400 Montrichard val de cher**. Le nombre de places est limité, les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Chaque équipe sera informée de son acceptation ou non.

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'un remboursement, quel que soit le motif.

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de tout évènement mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit d'annuler tout ou partie de la manifestation.

### Progression sur le parcours

Chaque équipe doit progresser groupée tout au long du parcours.

**Les GPS et autres moyens de communication sont interdits pour le repérage, l'aide à la réponse aux ACM.**

### Classement

L'organisateur définit un temps de référence en fonction de la longueur du parcours, de la vitesse indiquée et du forfait temps. Le classement est établi en tenant compte, du positionnement des bornes, du cumul des écarts entre les temps et des réponses apportées aux ACM

Le temps de référence comprend un forfait pour le déjeuner (à prévoir par chaque participant) et pour les réponses aux ACM. Ce Rando Challenge®, non labellisé, ne participe pas au classement national.

### Assurance

Un contrat de responsabilité civile a été souscrit par l'organisateur. Les licenciés de la Fédération Française de Randonnée bénéficient de l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres de s'assurer personnellement. La participation est sous l'entière responsabilité des participants, avec renonciation à tout recours contre les organisateurs. Les organisateurs ne sont pas responsables des objets perdus ou volés pendant la manifestation.

### Règlementation

Les participants doivent respecter le code de la route et les consignes qui leur seront données au départ.

### Couverture médiatique

De par leur engagement, les participants autorisent l'organisateur, les partenaires et les médias à utiliser les images et vidéos sur lesquelles ils peuvent apparaître dans le cadre de reportage de promotion.

### Acceptation du règlement

Toute équipe participante déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte l'intégralité de ses clauses.

## 4<sup>ÈME</sup> RANDO CHALLENGE® DU LOIR ET CHER 21 MAI 2022 BULLETIN D'INSCRIPTION

Ce bulletin peut être photocopié. Il doit être rempli de façon lisible et être retourné avec votre règlement de 10€ par équipe (chèque à l'ordre du Comité Départemental De Randonnée Pédestre du Loir-et-Cher) **avant le 14 mai 2022** à :

Club des Randonneurs du canton de Montrichard  
Mairie de Montrichard Val de Cher  
25 rue Nationale  
41400 Montrichard Val de Cher

Nom de l'équipe : \_\_\_\_\_

Club : \_\_\_\_\_

Personne à contacter : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Niveau :      Expert       Découverte

	Capitaine	Équipier 1	Équipier 2	Équipier 3
Nom				
Prénom				
N° de Licence FFRandonnée				
Département				
Tél portable				

Je certifie avoir pris connaissance du règlement, et m'engage à le respecter. J'atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature du capitaine :

Chaque équipe sera informée par courriel de l'heure à laquelle elle sera appelée (accueil à partir de 8h).